

Referendum privatisation AdP On se bouge !



C'est la première fois qu'on a l'occasion d'utiliser notre mandat d'électeur-trice dans un référendum d'initiative partagé. Au delà de la question du contrôle public d'Aéroports de Paris, c'est bien sur le principe de la maîtrise des services publics et des biens communs qui est en jeu avec en toile de fond la question du climat.

Cette privatisation doit être arrêtée parce que :

- C'est le contrôle d'un bien commun qui est en question, au même titre que les autoroutes, le ferroviaire, ports ou barrages électriques. Cette idée de contrôle public et démocratique se heurte de plein fouet à la politique de nos gouvernements depuis au moins trois décennies. La stratégie de «l'Etat actionnaire» qui se comporte avec toute la cupidité d'un... actionnaire.
- Santé, éducation, transports, communications, énergie, etc... On est bien sur deux visions incompatibles de la société, celle qui met l'intérêt général sous la coupe des marchés financiers et de l'actionariat et celle qui vise à maintenir la satisfaction des besoins sociaux sous contrôle public et démocratique. Chez *Sud*, on a choisi notre camp.

Un projet inepte et lourd de conséquences :

- D'un point de vue économique, le manque à gagner serait considérable, 173 millions d'€ de dividendes l'année dernière et des prévisions à la hausse pour les années à venir. La concession d'AdP serait cédée pour 70 ans avec une option de rachat par les contribuables pour y mettre fin ! En terme d'arnaque, la gueule de bois de la privatisation des autoroutes est loin d'être passée et on nous remettrait ça !
- Le contrôle public d'AdP est indispensable pour mener une politique écologique volontariste, une stratégie qui est incompatible avec les profits attendus des futurs actionnaires du premier opérateur aéroportuaire mondial. Les investisseurs, les multinationales n'ont que faire des considérations sur le climat ou la décroissance quand il s'agit de rentabiliser un investissement.
- Coté emploi, aucune privatisation n'a à ce jour eu d'effet bénéfique, au contraire, pour ne citer que les autoroutes, le solde est à 6000 suppressions de postes.

Soutenir le référendum, c'est pas compliqué :

Muni d'une pièce d'identité se connecter sur : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>
Cliquer sur le lien de la rubrique «Déposer un soutien» et se laisser guider en faisant bien attention à la saisie des renseignements demandés, accents, majuscules, etc...

Il est aussi possible de voter dans les mairies répertoriées sur le site <https://www.adprip.fr/>
On a jusqu'au 12 mars 2020, mais plus vite on atteindra le million, plus fort on fera monter la pression sur le pouvoir !

Soutenir le referendum, c'est notre affaire à toutes et tous pour atteindre les 4,7 millions de signatures !



Union syndicale
Fédération des activités postales et de télécommunication
25/27 rue des envergures
75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34
courriel: sudptt@sudptt.fr - www.sudptt.org

Automne 2019